



# Lamballe

en Penthièvre

## **Ville de Lamballe-Armor**

**Communiqué de presse-Mercredi 2 janvier 2019**

### **Equilibre de l'offre commerciale du territoire**

Par le biais d'expression dans la presse écrite et sur les réseaux sociaux, l'opposition lamballaise et l'association « J'aime Lamballe » soulignent, avec des propos similaires, qu'il est nécessaire de garder sur notre territoire un équilibre commercial entre les grandes surfaces et les commerces de proximité du centre-ville.

Ils suggèrent par ailleurs qu'une véritable concertation ait lieu entre les parties concernées : élus de Lamballe ville et Lamballe Terre & Mer, Vitrines de Lamballe et Centre Leclerc.

S'agissant de la nécessité de garder un équilibre de l'offre commerciale, la ville de Lamballe-Armor y souscrit complètement et y travaille depuis 1995 avec les résultats que l'on connaît même si des fragilités demeurent. La collectivité et l'association des commerçants « les Vitrines de Lamballe » sont d'ailleurs souvent citées en exemple pour leur capacité à anticiper, à s'adapter aux évolutions des modes de consommation, à développer dans leurs domaines de compétences respectives et sur une vision à long terme des actions innovantes et différenciantes contribuant au maintien et au renforcement de l'attractivité du centre-ville.

S'agissant du lancement d'une véritable concertation entre les différents acteurs concernés par le projet, la ville de Lamballe-Armor a déjà engagé la démarche en décembre en étant à l'initiative d'une première rencontre entre le porteur de projet et les membres du conseil d'administration des Vitrines de Lamballe.

Elle entend poursuivre ce travail en janvier par de nouvelles rencontres au cours desquelles seront examinées les perspectives de travail sur le développement d'une complémentarité d'offres et de services entre les grandes surfaces et les commerces du centre-ville.

Elle se félicite par ailleurs de la volonté commune des différents acteurs de poursuivre cette démarche constructive.